

RECLASSEMENT - AVANCEMENT OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Les Commissions Secondaires du Personnel (CSP) de Décembre et Mars viennent couramment marquer « le tempo » de l'évolution professionnelle des agents. Un moment attendu et espéré qui provoque souvent joie mais aussi déception. Certaines situations méritent-elles une attention particulière ?

Avancement, reclassement...quelle différence ?

L'**avancement de NR** est lié à une amélioration du professionnalisme.

La **promotion de GF**, au sein de l'emploi, est subordonnée au franchissement d'un seuil de professionnalisme, défini **a priori** et qui atteste d'un certain niveau de maîtrise de l'activité de cet emploi.

Avancement ou reclassement, chaque agent doit pouvoir faire valoir son investissement et la qualité de son travail rendu.

L'EAP, un premier indicateur

Cet entretien annuel doit être le moment, pour la hiérarchie, d'afficher **clairement sa volonté de reconnaître ou non les efforts de l'agent**.

Il est également l'occasion pour l'agent de **faire valoir son travail** et vérifier la **bonne concordance** entre son **investissement** personnel et la **perception** de celui-ci par son management de proximité.

Effectifs 2011 :

Env. 46000 agents ERDF-GrDF.

Reconnaissance du professionnalisme en 2011 :

- Avancements : env. 15 000 NR
- Reclassements : env. 5000 Agents (soit 10 000 NR)

Situations particulières

Agents en longue maladie

Une attention particulière doit être portée aux agents en position de longue maladie en communiquant leur situation au regard des avancements afin qu'une éventuelle omission les concernant **puisse être redressée**.

Agents à plus de 4 ans...

La situation des agents dont le temps d'activité dans leur NR est égal ou supérieur à **4 ans est examinée en priorité** au moment des avancements afin de leur accorder, sauf choix négatif qui doit être clairement exprimé en CSP, **un avancement** dans contingent annuel.

L'agent dans cette situation **aura bénéficié d'un entretien hiérarchique**.

Et votre situation ?

Vous pensez peut-être que votre situation **mérite une attention différente** de celle actuellement portée ?

Vous pensez peut-être **ne pas être reconnu(e) à la mesure de vos efforts** ?

Vous souhaitez juste savoir où vous en êtes ?

Contactez nous pour une étude objective de votre situation professionnelle.